

NOTE DE POSITION

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CAMEROUNAISE ET LES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) CAMEROUNAISES ET LES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS (OP) EXPRIMENT LEURS INQUIETUDES QUANT AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU "CHOCOLAT" DE LABORATOIRE

 CODED	 GTG — Growing Together	 COFEPRE	 SYNAPARCAM	 PAPEL
 OLT-LLO	 UNAPROCAM	 ACODEB	 APPAA	
 ECOSOLUTIONS WORLDWIDE	 CLEAN Cameroon	 ACPADEL	 ASEC	
 CAMGEW	 Global Village Cameroon	 AAFEEN	 BACUDA	
 Green Development Advocates	 ECODEV	 AFRISE	 AJESH	

SOMMAIRE

Note de position de la société civile camerounaise et les organisations des producteurs — « Chocolat » de laboratoire

1

CONTEXTE : UNE POTENTIELLE MENACE TECHNOLOGIQUE POUR LE CACAO NATUREL 3

2

CE QUE RÉVÈLE CETTE POTENTIELLE MENACE POUR LE CAMEROUN3

- Enjeu 1 — Désintégration massive des moyens de subsistance3
- Enjeu 2 — Pauvreté, exode rural et travail des enfants4
- Enjeu 3 — Affaiblissement de l'économie nationale4

3

LES RECOMMANDATIONS DES OSC ET OP5

- 01 — Réaliser des études scientifiques sérieuses5
- 02 — Garantir la communication et la transparence5
- 03 — Réinvestir le capital technologique dans l'agroforesterie5
- 04 — Respecter des prix justes et équitables5
- 05 — Imposer un étiquetage strict du « chocolat » de synthèse5

+

APPEL AUX INSTITUTIONS CAMEROUNAISES6

✓

ORGANISATIONS SIGNATAIRES ET CONTACTS7

1.

CONTEXTE : UNE POTENTIELLE MENACE TECHNOLOGIQUE POUR LE CACAO NATUREL

Les Organisations de la Société Civile (OSC) camerounaises, engagées dans la filière cacao, dans la protection de l'environnement, les droits humains et le développement durable, ainsi que les organisations de producteurs (OP), expriment leurs vives inquiétudes face aux récents développements technologiques menés par la start-up israélienne **Celleste Bio**, en partenariat avec le géant mondial **Mondelēz International** (<https://www.i24news.tv/fr/actu/economie/technologie/artc-une-start-up-israelienne-cree-les-premieres-tablettes-de-chocolat-a-base-de-beurre-de-cacao-produit-en-laboratoire>). Elles sont également préoccupées par les investissements colossaux que d'autres grands groupes, comme **Barry Callebaut** et **Nestlé**, allouent à la recherche sur les alternatives cellulaires aux fèves de cacao. Elles s'inquiètent davantage de l'allocation d'une enveloppe d'environ **5,5 millions d'euros** par l'Union européenne (UE) au projet de recherche consacré à la culture cellulaire du cacao assistée par intelligence artificielle (**COCO-AI**).

Le développement de plaquettes de « chocolat » à base de beurre de cacao synthétique, produit en laboratoire par culture cellulaire et intelligence artificielle, sans recours aux fèves de cacao ni au travail de la terre, est présenté à tort comme une avancée écologique. Sous prétexte de lutter contre la déforestation et le changement climatique, les organisations signataires craignent que cette innovation ne sacrifie en réalité le tissu social et économique des pays producteurs du Sud, et particulièrement du Cameroun. Les OSC et OP reconnaissent que la déforestation liée au cacao est une réalité qu'il convient d'endiguer, mais elles contestent que le remplacement des fèves naturelles par un substitut cellulaire soit la réponse la plus juste et la plus efficiente à ce défi. Les usines biotechnologiques et les serveurs d'intelligence artificielle sont, dans leur grande majorité, alimentés en énergies fossiles ; or, sans analyse rigoureuse du cycle de vie comparant leur empreinte carbone à celle des parcelles cacaoyères agroforestières, l'argument de la « zéro déforestation » avancé apparaît trompeur.

L'intention affichée par ces multinationales d'intégrer rapidement ces prototypes dans leurs chaînes de production industrielle à grande échelle laisse entrevoir un impact significatif à long terme sur les petits producteurs et sur les moyens de subsistance de **plus de 600 000 ménages** camerounais. À ce jour, aucune étude scientifique sérieuse, indépendante et menée sur le long terme n'a évalué l'impact de ces produits cellulaires, tant sur la santé des consommateurs que sur les moyens de subsistance des petits producteurs.

2.

CE QUE RÉVÈLE CETTE POTENTIELLE MENACE POUR LE CAMEROUN

Au Cameroun, le cacao n'est pas une simple denrée agricole : il est un pilier fondamental de l'économie. Il représente le **premier produit d'exportation agricole** et la deuxième source de devises du pays. Il contribue à hauteur d'environ **3 % au PIB** et constitue le cœur battant de l'économie rurale. Le

développement industriel de ce « chocolat » de laboratoire menace de provoquer un bouleversement global :

ENJEU 1

Désintégration massive des moyens de subsistance

Au Cameroun, les petits producteurs représentent près de 70 % de la population rurale. La baisse de la demande de fèves naturelles induite par cette concurrence artificielle va précipiter plus de 600 000 familles agricoles, déjà sous le seuil de pauvreté, dans une précarité extrême.

ENJEU 2

Pauvreté, exode rural et travail des enfants

Dépendants de cette culture pour assurer leur survie, l'éducation de leurs enfants et l'accès aux soins, les petits producteurs privés de débouchés économiques n'auront d'autre choix que d'abandonner leurs terres, alimentant un exode rural massif et déstabilisant les équilibres sociaux du pays. Cette baisse de revenus risque également d'annihiler les progrès réalisés en matière de scolarisation et de lutte contre le travail des enfants dans les bassins de production de cacao.

ENJEU 3

Affaiblissement de l'économie nationale

La filière cacao est l'une des principales pourvoyeuses de devises et d'emplois au Cameroun. Remplacer la production agricole cacaoyère par une technologie brevetée, centralisée dans les pays développés, constitue un risque économique considérable pour le pays.

Cette course effrénée vers le « chocolat » de laboratoire est d'autant plus inéquitable qu'elle intervient au moment même où les acteurs de la filière cacaoyère camerounaise déploient des efforts considérables pour la production nationale d'un cacao durable. Le Cameroun s'est engagé à se conformer aux exigences du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (**RDUE**). Des milliers de petits producteurs s'orientent vers le cacao agroforestier afin de restaurer la biodiversité forestière. Des investissements majeurs sont alloués à la géolocalisation des parcelles, au développement des applications numériques de traçabilité (**CamerTrace**, **Geoshare**, etc.) et au suivi satellitaire permanent pour garantir la « zéro déforestation ». Sur le plan administratif, des actes réglementaires ont été adoptés pour faciliter la reconnaissance de la jouissance foncière et limiter les risques d'exclusion des producteurs pour cause d'indélicatesse avec la réglementation foncière. Vouloir remplacer les fèves de cacao par les cellules et l'intelligence artificielle au moment où la filière réussit sa mutation écologique est un signal préoccupant : l'argument environnemental avancé apparaît davantage comme un paravent éthique pour optimiser les profits industriels en externalisant les coûts humains de la chaîne de valeur.



Ce que la société civile retient :

Le « chocolat » de laboratoire ne résout pas véritablement les problèmes environnementaux ; il déplace la problématique en créant de nouveaux drames humains et sociaux. Face à cette menace, les OSC camerounaises et les OP formulent les recommandations suivantes à l'endroit de l'Union européenne, des multinationales et des start-ups de recherche biotechnologique.

3.

LES RECOMMANDATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

01

Réaliser des études scientifiques sérieuses sur les impacts du « chocolat » de laboratoire

Mener des études scientifiques sérieuses, indépendantes et de long terme pour évaluer l'impact du développement industriel du « chocolat » de laboratoire sur la santé des consommateurs, sur les chaînes d'approvisionnement dans les pays producteurs — notamment le Cameroun — et sur les moyens de subsistance des petits producteurs.

02

Garantir la communication et la transparence

Obtenir une réaction des acteurs cités sur l'avancement de cette technologie, puis assurer une communication permanente sur les évolutions de la recherche et sur les résultats des études d'impact à long terme. Mettre en place, en urgence, un cadre de réflexion multi-acteurs pour la protection des petits producteurs de cacao et la mitigation des conséquences possibles de cette technologie sur l'ensemble de la filière camerounaise.

03

Réinvestir le capital technologique dans l'agroforesterie

Réorienter les budgets colossaux alloués aux biotechnologies de laboratoire vers le cofinancement des programmes de durabilité sur le terrain, en soutenant financièrement la résilience des petits producteurs et en versant des primes de durabilité décentes à ceux qui protègent la forêt à travers le système agroforestier.

04

Respecter des prix justes et équitables

Plutôt que de déplacer le problème en créant un substitut de laboratoire, les multinationales devraient garantir l'achat du cacao naturel à des prix justes et rémunérateurs, permettant aux petits producteurs de vivre dignement sans avoir à défricher de nouvelles parcelles.

05

Imposer un étiquetage strict et clair du « chocolat » de synthèse

Si ces produits venaient à être commercialisés, exiger un étiquetage strict, clair et distinct portant la mention « aliment de synthèse produit en laboratoire » ou « substitut d'origine synthétique », afin que les consommateurs puissent choisir en toute conscience l'origine du produit — agricole ou issue de l'industrie cellulaire.

Appel aux institutions camerounaises

Les OSC camerounaises et les OP souhaitent que les institutions nationales — le ministère du Commerce (MINCOMMERCE), le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER), l'Office national du cacao et du café (ONCC), le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), le Fonds de développement du cacao et du café (FODECC) et le Comité cacao durable du Cameroun (CDCC) — adoptent une position avant-gardiste face au développement de cette solution de laboratoire. Elles suggèrent, dans l'immédiat, la création d'un comité interministériel de veille et de défense du cacao naturel camerounais (CIV-DCNC), chargé d'engager un plaidoyer diplomatique auprès de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

CETTE NOTE REFLÈTE LA POSITION COMMUNE DES ORGANISATIONS SIGNATAIRES CI-APRÈS :

 CODED	 GTG — Growing Together	 COFEPRE	 SYNAPARCAM	 PAPEL
 OLT-LLO	 UNAPROCAM	 ACODEB	 APPAA	
 ECOSOLUTIONS WORLDWIDE	 CLEAN Cameroon	 ACPADDEL	 ASEC	
 CAMGEW	 Global Village Cameroon	 AAFEBEN	 BACUDA	
 Green Development Advocates	 ECODEV	 AFRISE	 AJESH	

CONTACT : +237 698 829 305 | codedecameroun@gmail.com / celestintinabiyoo@yahoo.fr